



Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'adaptation des conditions du stage.

Organisme de formation

21 Rue du MUHLBACH

67500 MARIENTHAL

06.08.22.27.46

Déclaration d'activité auprès du Préfet

De la région ALSACE N° 42670382364

## PROGRAMME

### HABILITATION ELECTRIQUE - OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE -TRAVAUX SIMPLES

Formation initiale indice BS et BE Manœuvre

Objectif de la formation : permettre au personnel réalisant des opérations élémentaires en Basse Tension (BT) de travailler en sécurité conformément à la norme NF C 18-510 du 01/01/2012 ;

Public :

Toute personne en charge de la petite maintenance électrique de bâtiments et locaux (remplacement ampoules/néons/starters/prises et interrupteurs/fusibles/réarmement disjoncteurs [1 fois]/branchement sur circuit en attente) ou de manœuvres d'exploitation (réarmement de relais/de disjoncteurs/mise en route/arrêt machines ou réarmement dans un TGBT)

Compétences développées :

- \* Etre capable d'identifier les types de courant, de contacts, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collectifs et individuels adaptés existants ;
- \* Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du niveau d'habilitation visé ;
- \* Etre capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions ;
- \* Etre capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement et raccordement en Basse Tension (BT) ;



Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'adaptation des conditions du stage.

Organisation de la formation :

Prérequis : Avoir une connaissance des règles élémentaires d'électricité ; connaître les techniques de remplacement et raccordement des matériels électriques ; être capable de comprendre les instructions de sécurité et répondre au QCM ;

Durée : Formation initiale : 2 jours ; recyclage : 1.5 jours

Effectif : maxi 12 stagiaires

Attribution finale : Attestation individuelle de formation et « avis après formation » remis à l'employeur avec des propositions de niveau d'habilitation ;

Références réglementaires : articles L 4121-1 à 4 et R 4544-9 et 10 du Code du Travail et Norme AFNOR NF C 18-510 du 01/01/2012 ;

## PROGRAMME

### PARTIE THEORIQUE :

Notions administratives concernant l'habilitation électrique ;

Les statistiques d'AT liés à l'électricité ;

Notions élémentaires d'électricité ;

Les différents types d'accident d'origine électriques ;

La protection intégrée dès la conception des installations ;

Evaluation des Risques et Prévention ;

Domaines de tension ;

Les zones d'environnement électriques ;

Les différents acteurs : rôles et missions ;

Les opérations d'ordre non électrique ;

Les opérations élémentaires ;

Les manœuvres d'exploitation ;

Les équipements de protection : EPC et EPI ;

Outillages et matériel de travail ;

Conduite à tenir face à un électrisé ;

Conduite à tenir face à un départ de feu d'origine électrique ;

### PARTIE PRATIQUE :

Visite de site et mise en situation ;

Mise en pratique et réalisation d'opérations simples ;

Mise en pratique et réalisation de manœuvres d'exploitation ;